## SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats

56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE

Tél: 04.50.97.21.81 - <u>fallion-dubreuil@wanadoo.fr</u>

# SCP BREMANT-GOJON-GLESSINGER-SAJOUS, avocats

31, rue Sommeiller 74000 ANNECY

Tél: 04.50.51.15.40 bggs@avocat-annecy.fr

Vente aux enchères publiques en trois lots distincts dans une maison en copropriété sise à PRINGY (74), commune nouvelle d'ANNECY 75 route de Metz et à EPAGNY – METZ TESSY (74) Lieudit « Les Croiselets »

Mise à prix:

<u>Pour le 1<sup>er</sup> lot</u>: les lots de copropriété 5 et 1 à savoir un appartement « F2 » au RDC d'environ 49m² et une cave

CENT MILLE EUROS (100.000 €), frais en sus

Pour le 2<sup>ème</sup> lot : les lots de copropriété 7 et 3 à savoir un appartement « F2 » au 2<sup>nd</sup> étage d'environ 46m² et une cave CENT MILLE EUROS (100.000 €), frais en sus

Pour le 3<sup>ème</sup> lot : : les lots de copropriété 8 et 9 à savoir un appartement « F2 » au 2<sup>nd</sup> étage d'environ 44m² et un grenier CENT MILLE EUROS (100.000 €), frais en sus

A défaut d'enchérisseur, il est prévu pour <u>chaque lot</u>, une baisse de prix d'un quart, puis de la moitié, puis des trois-quarts

### Le **JEUDI 6 JANVIER 2022 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire d'ANNECY (74)**, au Palais de Justice, 51 rue Sommeiller.

A la requête de **SELARL MJ ALPES**, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 2.117 € enregistrée au RCS de VIENNE (38) sous le numéro 830 490 413 dont le siège social est 91/93 rue de la Libération 38300 BOURGOIN-JALLIEU, représentée par Maître Caroline JAL, prise en son établissement secondaire situé 20 boulevard du Lycée 74000 ANNECY, agissant en qualité de mandataire liquidateur de Monsieur Alain AMBROGIO né le 8 mai 1963 à CHAMBERY (73), désigné aux termes d'un jugement du 25 novembre 2015, ayant pour avocat constitué la **SCP BREMANT-GOJON-GLESSINGER-SAJOUS**, agissant par Me Anne-Sophie SAJOU, et pour avocat plaidant la **SELARL F.D.A.** (FALLION-DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant.

#### Désignation des biens

Au sein d'une maison en copropriété sise 75 route de Metz à PRINGY, aujourd'hui commune nouvelle d'ANNECY cadastrée sous les numéros 217 AK 78, 217 AK 79 et 217 AK 171 et sur la commune de METZ TESSY lieudit « Les Croiselets », cadastrée sous les numéros 181 AI 11 et 181 AI 12,

#### les lots:

- ✓ N°1 : un appartement de type F2 d'environ 49 m2 situé au rez-de-chaussée, lot n°5 de la copropriété représentant les 152/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et une cave, lot n°1 de la copropriété représentant es 5/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes
- ✓ N°2 : un appartement de type F2 d'environ 46 m2 situé au deuxième étage, lot n° 7 de la copropriété représentant les 157/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et une cave, lot n° 3 de la copropriété représentant les 4/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes
- ✓ N°3 : un appartement de type F2 d'environ 44 m2 situé au deuxième étage, lot n°8 de la copropriété représentant les 150/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et un grenier, lot n°9 de la copropriété représentant les /1000èmes de la propriété du sol et des parties communes

**Syndic**: La copropriété divisée en 9 lots ne dispose pas de syndic.

Occupation: A la date du PV de description, le lot n°5 était loué à Monsieur Daniel TETU depuis mars 2010, qui réglait un loyer de 720 € par mois à l'agence des Asters 14 rue de Cran 74000 ANNECY.

Les autres lots n'étaient pas occupés.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, huissier, le 24 septembre 2021, annexé au cahier des conditions de la vente.

<u>Visite</u>: Par huissier, le vendredi 17 décembre 2021 de 11 heures à 12 heures

Enchères: (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution): elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau d'ANNECY (74), porteur d'un chèque de banque de 10.000,00 € pour chaque lot ou d'une caution bancaire irrévocable.

#### **Renseignements:**

1. Au greffe du Tribunal Judiciaire d'ANNECY (Tél: 04.50.10.17.00), où chacun peut prendre connaissance du

cahier des conditions de la vente déposé le 18 octobre 2021 et du PV de description y annexé (RG n° en cours)

2. Au cabinet SCP BREMANT-GOJON-GLESSINGER-SAJOUS, avocats 31, rue Sommeiller 74000 ANNECY Tél: 04.50.51.15.40 ou de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL), avocats plaidant et sur <a href="https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville">https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville</a>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 10 novembre 2021 SELARL F.D.A